Procès Verbal de l'Assemblée Générale

Association CODEP34 de BADMINTON

Mercredi 11 mai 2016 - **Gymnase Bernard Jeu à MÈZE**

Préambule :

Le mercredi 11 mai 2016, les représentants des clubs de Badminton de l'Hérault se sont réunis au gymnase Bernard Jeu à Mèze, pour l'assemblée générale annuelle de l'association suivie d'une AG extraordinaire pour la modification des statuts.
L'assemblée est présidée par Bruno LUSVEN président du CODEP, assisté de Myriam RICARD trésorière, Rémy LANDRI secrétaire général, Alain GILLE (responsable commission jeunes), Savinien FERRANT (responsable commission Interclubs), Sylvain CAUSSE (responsable commission compétitions).
Sont présents 36 délégués sur les sur les 69 possibles représentant 100 voix sur les 166 possibles d'où 60% des voix disponibles.
Le quorum est atteint l'assemblée peut débuter à 19h45

Ordre du jour :

1 – Approbation du CR de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015 (Vote)

2 – Rapport moral saison 2015-2016 présenté par Bruno LUSVEN

3 – Rapport financier de la saison en cours par Myriam RICARD

4 – Présentation du projet de la création de l'emploi et le budget prévisionnel associé

5 – Election du nouveau bureau et président (Vote)

6 – Présentation du projet CODEP (2016-2020) par le nouveau président

7 – Questions diverses

Introduction :
Le président Bruno Lusven remercie les différents représentants des clubs du département. Il est très important d'avoir un grand nombre de clubs représentés car cela permet d'échanger et surtout de prendre des décisions unanimes sur l'avenir de l'association. Il remercie tout particulièrement le club de Mèze et plus particulièrement Loïc GOBERVILLE son Président qui reçoit cette AG en toute convivialité.
Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du CA, très impliqués dans le fonctionnement du CODEP (ils sont déjà pour la majorité d'entre eux très impliqués dans leur club respectifs, à la ligue ou sur des charges d'administration, d'entrainement, d'arbitre, de JA …) Merci à Myriam (Trésorière), Rémy (Secrétaire, calendrier, autorisation de compétition, A, JA), Sylvain (Vice-président, responsable des compétitions jeunes), Alain (responsable de la commission jeunes), Savinien (Responsable de l'IC départemental), les membres Stéphanie, Farid, Yann.
Cette année, l'AG est particulière … Car année olympique et donc renouvellement des membres du CA, le projet de création d'un emploi soulevé l'année dernière, ainsi que la modification des statuts (demandée par la FFBaD) risque d'allonger la durée de l'AG. Cependant, comme l'année dernière j'espère que nous trouverons le plus rapidement possible des convergences permettant à notre association de fonctionner de manière optimale dans les années futures. De plus, elle se dé-

roule particulièrement tôt car, suite à la fusion des régions, il est nécessaire de faire l'AG du CODEP au moins trois semaines avant l'AG de la nouvelle ligue.
Cette AG est aussi particulière pour moi car je ne représente pas, après une très longue mais très riche participation à la gestion du CODEP (depuis 1999) et pleins de projets aboutis. Je pense qu'il est temps de laisser la place à des personnes plus jeunes et avec de nouvelles idées afin de dynamiser cette association en devenir.

1. Approbation du CR de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015
Rapport envoyé aux clubs en octobre et disponible sur le site internet du CODEP depuis novembre

Contre : 0	Abstention : 0	Unanimité

2. Rapport moral saison 2015-2016
Chiffres : 2238 licenciés → 41% des licenciés de la ligue → 1er CODEP de la ligue LR ou 2ème CODEP de la ligue Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon (sur 13 départements)
21 clubs dont ABIL (402 licenciés) plus important de la nouvelle ligue → **Un potentiel de développement très important** (beaucoup de clubs non affiliés, Foyers ruraux)
Résultats :
Jeunes :

- 2 médailles au championnat de France : Carla MARTINEZ du club de l'ABSR de Béziers (Elle a reçu une aide de 200 € par le CODEP). Elle est pensionnaire du pôle espoir de Bourges et est vice-championne de France en SD.
- Une autre joueuse Chloé CHAPIRON (ABIL) a participé à un TNJ.
- 3 jeunes Chloé et Sacha (de Castelnau) et Yanis (de Sète) sélectionnés sur le PRE-SER (4 entrainements par semaine) structure d'entrainement régional.
- Le niveau et les résultats obtenus par nos jeunes sont prometteurs d'un bel avenir pour nos clubs même si des efforts tous particuliers doivent être faits en direction de nos jeunes filles car celles-ci sont en nombre bien trop insuffisant pour constituer un réel vivier.

Adultes :

- 2 clubs se maintiennent au niveau national (ABIL en N3 qui descend de N2 après 3 années en N2 et SBC qui se maintien en N3 pour la 3ème année). Malheureusement, le MBC n'a pu se maintenir pour sa première année au niveau national. Ce sont les seuls représentants de la ligue au niveau national.
- ABIL2 vice-champion en Régional 1 (3 clubs représentés) : MEZE1, SBC2 et St Gély - St Clément champion en Régional 2, félicitation à cette équipe car c'est une première année à ce niveau et accède donc à la division supérieure.

Ce que fait le CODEP :
Adultes :

- Organisation de l'Interclub 34 : Le plus important championnat départemental de la ligue (44 équipes sur 4 divisions, 19 pour le Gard)) géré de main de maitre par Savinien FERRANT, avec Yann BOURSIAC, Teddy FORT et Jérôme LETHIAIS de la commission Interclub. En D1 : ADAS : St Mathieu de Tréviers « champion » et BG : GANGES Vice champion, en D2 : BAF : Florensac « Champion » et BCL1 : Lunel Vice champion. Pas encore de champions désignés en D3 et D4 car play-offs.
- 6 TDA adultes
- 1 championnat départemental adulte accueilli par Saint Gély.

Jeunes :

- Circuit départemental jeunes
  - 6 TDJ : Trophée Départemental jeune
  - 6 RDJ-Minibad
  - 1 Championnat départemental organisé cette année par Montpellier
- Entrainements jeune

    - 1 stage DAD (détection jeunes à la Toussaint)
    - 4 entrainements départementaux (2 entraineurs pour 25 joueurs)
- Pas d'équipe inscrite aux InterCODEP pour réduire les coûts et aussi par manque de niveau dans certaines catégories de jeunes (Fille).
- Organisation des déplacements et coaching sur les GPR, Championnat régional, TIJ et TNJ, cette année un CDD : Guillaume LODIOT (7h CODEP) a été créé pour gérer l'équipe départementale.

→ Un grand merci à Alain, Sylvain de la commission jeunes et les parents qui participent aux déplacements des jeunes.

- Voir les CR de commissions (Alain et Sylvain) en annexe.

Administration :

- Trésorerie : Myriam RICARD
- Gestion des entraineurs : Bruno avec Myriam (22 journées, 5 entraîneurs, 21 CDD …)
- Communication : développement d'un site internet : codep34-badminton.fr → Jean Raphaël HOUDIN et LUSVEN Bruno

Arbitrage :

- Stéphanie DENIMAL (Sète) gestion et communication sur les arbitres et JA en activité

Tel quel, tous les indicateurs paraissent plutôt satisfaisants, cependant l'équilibre reste très fragile. La charge de travail des bénévoles ne cesse d'augmenter du fait du besoin croissant des clubs et des licenciés :

- La charge de travail administrative est très importante. Elle est toujours effectuée par des bénévoles déjà très impliqués dans leurs clubs respectifs et je les remercie chaleureusement pour leur investissement personnel souvent peu reconnu par les licenciés consommateurs du CODEP.
- Baisse du nombre de jeunes dans les écoles de Badminton et donc de compétiteurs, ce qui a eu pour effet de maintenir des TDJ mais a minima.
- Stéphanie DENIMAL (Responsable Commission arbitrage), nous informe de la difficulté des clubs à trouver des Arbitres et Juges Arbitres, indispensables à l'autorisation d'une compétition de badminton et un SOC pour l'organisation de compétitions. Le fonctionnement pérenne pour le CODEP et les clubs … C'est un club – 1JA.
- La communication s'est améliorée mais reste insuffisante. Le site est à peaufiner.
- Cette année comme Myriam va vous le confirmer, suite à l'augmentation de 1€ l'année dernière et à la non inscription d'une équipe en InterCODEP. Le bilan est équilibré. Ce qui est une très bonne chose.

Pas de question dans la salle.

Contre : 0	Abstention : 0	Unanimité

3. Bilan Financier

Myriam RICARD, trésorière du CODEP, expose son compte de résultat en indiquant la manière dont elle a procédé. Elle indique qu'il est en cours, puisque la saison n'est pas clôturée. Elle a anticipé en charges : les dernières compétitions de l'équipe du CODEP, ainsi qu'en produits : les subventions d'exploitation.

Suite à l'augmentation de 1 € du timbre CODEP l'an passé et à la non-participation d'une équipe de jeunes à l'InterCODEP, Le budget est équilibré. Ce qui est un objectif atteint.

Myriam explique le compte de résultat de l'association.

Pas de question.

Voir les comptes de résultats et bilan en annexe.

Contre : 0	Abstention : 0	Unanimité

4. Présentation du projet de la création de l'emploi et le budget prévisionnel associé

Même si le bilan sportif reste très positif, sans décision permettant de réaliser des orientations et des changements, le CODEP risque à court terme d'avoir des difficultés financières et de fonctionnement … Les deux sont liées. Ce qui nuirait à son développement.
L'année dernière, lors de l'AG, une discussion sur l'intérêt de créer un poste de salarié au sein du CODEP s'est déroulée. Et des décisions ont été votées.
« Il a été décidé de demander au Président d'élaborer un plan de financement en vu d'une pérennisation d'un poste de salarié. »
« Il proposera le plan de financement en CA du CODEP, tous les présents votent à l'unanimité la création de l'emploi pour la saison prochaine à condition de l'obtention de la subvention CNDS. La création sera validée à la majorité des membres présents lors d'un CA du CODEP. »
Le dossier est à votre disposition, tout comme moi, pour toute question.
L'emploi ne peut-être créé qu'avec l'aide du CNDS. Cependant suite à une réunion avec le responsable, M. VIDAL, cette aide sera allouée qu'à la condition que le timbre du CODEP soit augmenté de 5€. Il est aussi nécessaire de rechercher d'autres partenaires (clubs) pour prendre une partie des charges salariales de l'emploi (entraineur).
La création du salarié « Agent de développement et entraineur » est liée à l'augmentation du timbre de 5 €. De plus, le projet de l'olympiade 2016-2020 du CODEP en dépend.

Une discussion est soulevée sur l'utilité du nouveau salarié du CODEP, sur son taux horaire et sa mise à disposition pour les clubs. Le club de Sète, par l'intermédiaire de Stéphane BLASCO, nous indique qu'il est défavorable à l'augmentation du timbre qui peut mettre en difficulté son club.
Le président lui explique qu'il comprend : tous les clubs ayant des salariés sont concernés et sont moins intéressés par un entraineur. Le président du CODEP indique que la création de l'emploi doit permettre le développement du CODEP et surtout être en appui sur les petits clubs qui veulent ouvrir une école de badminton et les soutenir dans leur projet. Après discussion et vérification, il est confirmé que le taux horaire du salarié mis à disposition pour les clubs est de l'ordre de 15 €, Bruno précise que dans tous les cas, le CODEP ne peut pas faire du bénéfice sur la mise à disposition d'un salarié.
Etes-vous pour la création d'un poste de salarié au CODEP, l'augmentation du timbre CODEP de 5 € et le budget prévisionnel associé ?
Voir le budget prévisionnel en annexe.

Contre : 16	**Abstention : 0**	**Pour : 84**

5. Election du nouveau bureau et président
Bruno rappelle les règles de parité des statuts du CODEP : Le CA est constitué de 18 membres et pour respecter la parité (40%), il ne peut y avoir que 10 hommes maximum pour 8 femmes.
Une liste de candidats s'est déclaré ; Bruno, demande si cela dérange les délégués de voter à main levée la liste entière ?
Tout le monde est d'accord.

Contre : 0	**Abstention : 0**	**Unanimité**

La liste ci-dessous est élue au conseil d'administration :
M. HEYWANG Alexandre (MBC), M. GILLE Alain (ABIL), M. CAUSSE Sylvain (MBC),
M. FERRANT Savinien (ASR), M. LATRECHE Farid (MBC), M. LANDRI Rémy (BCB),
M. BOURSIAC Yann (SGSCB), M. GARVI Richard (AMB),
Mme DENIMAL Stéphanie (SBC), Mme PUJANTE Pascale (SGSCB), Mme PIROULLE Eloïse (BCL)

Contre : 0	**Abstention : 0**	**Unanimité**

Le nouveau bureau est présenté : HEYWANG Alexandre : Président, CAUSSE Sylvain Secrétaire et BOURSIAC Yann : Trésorier

Contre : 0	Abstention : 0	Unanimité

6. Vote des représentants à l'assemblée générale de la ligue qui aura lieu le 11 Juin à Trèbes

Savinien Ferrant insiste sur l'importance de cette AG avec la fusion des régions, sur le rôle du délégué qui portera les intentions du Codep 34 auprès de la grande ligue.
Le président évoque à regrets qu'il ne pourra être présent vu qu'il est Juge Arbitre adjoint sur la finale des Intercodeps à Argentan les 11 et 12 juin.
D'autres délégués pourront se rajouter ultérieurement sur demande, jusque 10 jours avant la date de l'AG.

Parmi les 10 délégués possibles + 10 suppléants, 6 candidats se proposent :

Eric FLORES (ASVB), Alain GILLE (ABIL), Myriam RICARD (BCM), Sylvain CAUSSE (MBC), Rémy LANDRI (BCB), Alexandre HEYWANG (MBC)

Contre : 0	Abstention : 0	Unanimité

7. Présentation du projet CODEP (2016-2020) par le nouveau président : HEYWANG Alexandre

Le président se présente et évoque son investissement dans le badminton depuis plus de 8 ans. Il propose plusieurs axes de développement :

- L'emploi : La volonté du nouveau bureau reste la même que celle du précédent. Bruno Lusven a mis en place le dossier CNDS dont la subvention est indispensable, en plus de l'augmentation du timbre Codep de 5€, pour créer un emploi. Il est remercié pour le travail conséquent qu'il a réalisé en amont. Alexandre devra préciser dès le lendemain sa volonté d'appuyer et confirmer la demande CNDS auprès de M.Vidal.
  L'employé(e) sera un élément majeur du Codep et fera le lien avec chacun de ses membres bénévoles. Ses objectifs seront le développement, les entrainements, les jeunes, l'accompagnement des clubs demandeurs, la formation…
  L'emploi, élément central et prioritaire pour cette nouvelle olympiade.
- La mutualisation d'achat des volants : Le président a le projet de solliciter les clubs intéressés et de rassembler leurs achats de volants via le Codep. L'objectif étant d'obtenir de l'équipementier choisi (SportMinedor ou Lardesports) une dotation plus importante, qui sera en partie distribuée aux clubs acheteurs, l'autre partie étant destinée au Codep. La dotation permettrait de fournir une partie des lots aux clubs organisateurs de tournois Codep et également d'obtenir des textiles gratuits pour les jeunes sélectionnés, les coachs, voire les encadrants. L'intérêt étant que tout le monde soit gagnant, les gros clubs comme les petits.
  La tâche n'est pas simple car certains clubs seront peut-être réticents, mais en commandant en nombre, les dotations augmenteront, pour eux comme pour le Codep.
  Il est proposé d'envoyer aux présidents de club dans les prochaines semaines un document renseignant leur volonté ou non de participer à cette mutualisation, leurs commandes actuelles de tubes de volants par année (marque et gamme choisies), ainsi que les dotations dont ils bénéficient actuellement. Ceci restera confidentiel. En fonction des réponses, le bureau choisira un ou plusieurs partenaires.
- Organisation d'un championnat de France Jeunes : Au cours de la prochaine olympiade, le président souhaite organiser dans le département le championnat de France jeunes. L'organisation d'une compétition fédérale nécessitera un investissement important de la part de l'équipe des bénévoles, qui sera aidée de l'employé(e). Cette compétition sera revue à la prochaine saison par la fédération et deviendra plus importante en nombre de joueurs qu'aujourd'hui.

Une telle compétition permettrait d'une part de fédérer une équipe, de souder davantage les bénévoles qui œuvrent dans notre département pour le badminton et d'autre part d'amener du spectacle à nos jeunes, de la motivation. Certes l'investissement sera grand et peut faire peur, mais les retours n'en seront que meilleurs et chacun retiendra cette expérience.

- Développement du nombre de commissions du bureau pour réduire les tâches de chacun : Afin d'éviter la surcharge de travail qui repose souvent sur une ou deux personnes, il est proposé de définir des nouvelles commissions, en plus des précédentes, et d'y placer de préférence une seule personne.
  Certains membres n'ayant pu être présents, il est proposé de définir les fonctions de chacun lors du premier CA qui aura lieu dans les semaines suivantes.
- Restructuration des compétitions jeunes : Constatant la baisse des effectifs chez les jeunes et le nombre trop important de tableaux de filles annulés, il est proposé une réflexion sur le circuit jeunes :
  - Donner des points aux joueurs en fonction de leur avancée dans la compétition pour chacun des TDJ (ex : 1er 10pts, 2e 8pts… Établir un classement sur l'ensemble de l'année
  - Etablir des compétitions limitrophes du côté du Gard, mais également de l'Aude
  - Établir plusieurs compétitions communes avec les départements voisins, et faire en sorte que ces dates de compétitions jeunes soient identiques sur leur calendrier comme sur le nôtre.
  - Proposer des interclubs jeunes

  Alain Gille, Sylvain Causse et Alex Heywang réfléchiront à ce nouveau format et établiront un règlement dans les prochains mois, avant le début de la nouvelle saison.

- Proposition d'un nouveau logo : Le président propose un nouveau logo qu'il a réalisé gratuitement pour le Codep. Quelques remarques sont faites sur ce dernier proposant la simplification. Ce à quoi il est proposé soit de maintenir l'ancien, soit d'accepter dans un premier temps le logo proposé et réfléchir ensuite à des modifications (appel à réalisation pour un nouveau logo, chez les jeunes par ex.)

Vote pour le nouveau logo et la nouvelle identité visuelle :

Contre : 0	Abstention : 0	Unanimité

Ci-dessus le nouveau logo du Codep 34, en en-tête également de ce compte-rendu.

7. Questions diverses

Pas de question
L'AG se clôture à 21h30.
Alexandre convie l'ensemble des participants à se diriger vers le pot de l'amitié.

Fait à Montpellier,
Le 12 mai 2016

Pour le Bureau du CODEP34

Le secrétaire : Le président :

Comité Départemental de Badminton Hérault
Maison Départementale des Sports
ZAC Pierres Vives - 66 Esplanade de l'Egalité
34086 Montpellier cedex 4

Annexe 1

BILAN COMMISSION JEUNES - CODEP 34 - SAISON 2015-16

Durant cette saison sportive 2015-16 les meilleurs jeunes du Codep 34 ont pu bénéficier, pour la première fois depuis la naissance de notre comité, d'un professionnel pour tout ce qui est entraînement et organisation des déplacements lors des compétitions en la personne de Guillaume LODIOT.

-20 à 25 jeunes des Poussins aux cadets ont composé ce collectif.

-*Nombre d'entraînements, de compétitions auxquels les jeunes ont participé :*

- 5 journées entraînement avec 2 entraineurs sur chaque session.
- 7 compétitions régionales (? Concernant la 8ème au mois de Juin) se déroulant sur 1 jour et demi.
- Ces jeunes proviennent de 6, 7 clubs différents et ils étaient entre 15 et 20 à chaque compétition.

Bien que le responsable régional a limité le nombre de joueurs retenus ils ont été 6,7 à participer aux **3 TIJ**. Le point positif pour notre Codep est que, pour l'essentiel, il s'agissait de jeunes joueurs (Poussins et Benjamins).

-**TNJ :** 2 de nos licenciées ont participées aux TNJ cette année : Chloé CHAPIRON (ABIL) par deux fois et Carla MARTINEZ (ABSR et pensionnaire du Pôle Espoir de Bourges) par trois fois et très souvent sur les podiums. *Cette dernière sera d'ailleurs la seule représentante du Languedoc Roussillon aux CDF.*

-Une dizaine de nos ont été retenus pour participer au **DAR** (Dispositif Avenir Régional) mais seuls 2 ont été retenus pour participer au **DAI** (Chloé C. et Sacha TISSIER) qui s'est déroulé au mois d'Avril au Creps de Talence.

En conclusion,

- Le niveau et les résultats obtenus par nos jeunes sont prometteurs d'un bel avenir pour nos clubs même si des efforts tous particuliers doivent être faits en direction de nos jeunes filles car celles-ci sont en nombre bien trop insuffisant pour constituer un réel vivier.
-Suite à l'expérience de l'emploi de Guillaume, le recrutement d'une personne à temps plein par le Codep est plus qu'indispensable pour la coordination, la gestion, la mise en perspective de tout ce qu'entraine ce collectif jeune.
- Merci aux nombreux parents qui se sont mobilisés pour accompagner leurs enfants, mais aussi ceux des autres, sur les différents stages ou de compétitions.
- Pas d'équipe engagée en InterCODEP cette saison pour deux raisons. Baisser les coûts de la commission jeune et niveau insuffisant dans certaines catégories.

A. GILLE (Responsable Commission Jeunes)

Annexe 2

CR du circuit « Jeunes »

Le calendrier des compétitions jeunes (**RDJ, TDJ et Championnat**) prévu par le comité départemental de l'Hérault prévoyait 7 rencontres, c'est-à-dire 4 de moins qu'en 2014/2015 car c'était le but : moins de tournois, mieux placés dans la saison.

Mais comme l'an passé, le bilan est décevant en termes de nombre d'inscrits sur chaque compétition puisque nous sommes à une moyenne de 50 joueurs.

Dans le détail, on constate que le club de Castelnau (ABIL) est le principal fournisseur d'effectif toutes catégories confondues (20 joueurs en moyenne) et que sans ce club, la saison ne pourrait exister. Le club de Saint Mathieu (ASDAS) est aussi à féliciter avec 10 inscrits en moyenne. Pour les autres clubs, on est à moins de 5 inscrits (ASVB ; MBC ; SBC ; BCM ; BCL ; ABSR ; SGSCB ; JUVIBAD notamment) et de manière ponctuelle (sur certains tournois, il n'y a que 5 clubs représentés).

Cette situation est inquiétante pour l'avenir d'autant plus que les tableaux les plus fournis étaient les ***CADETS***. Plusieurs tableaux ont dû être fermés comme des SIMPLES DAMES ou des DOUBLES (les tournois prévus en DOUBLE furent modifiés en SIMPLE/DOUBLE).

Par contre et paradoxalement, de nombreux clubs se sont montrés volontaires pour organiser les tournois Jeunes, à les maintenir malgré le faible nombre d'inscrits. L'organisation de ces rencontres ne souffre d'aucun reproche et se vit par les enfants comme une belle journée de badminton. Il n'y a eu que très peu de modifications sur ce calendrier le rendant plus lisible et plus clair par les parents et les coaches (à noter que le calendrier est consultable sur le site web du CODEP34). **BRAVO à tous les clubs organisateurs donc !**

A noter qu'en amont (Aout 2015), le secrétaire Rémy Landri avait bloqué toutes les dates auprès de la ligue LR afin qu'aucun incident d'autorisation ne se produise, cette procédure doit être renouvelée, il s'agit de « protéger » le circuit Jeunes dans le 34.

Quelques **PROMOBAD** ont été organisés mais aucun bilan n'a pu être tiré.

<u>Perspectives et remédiations pour la saison prochaine :</u>

- **Si le codep34 recrute un salarié**, la définition d'une stratégie de développement sera à élaborer.
- **Un rapprochement avec les CODEP limitrophes (30, 11) et même au-delà en LR (48 et 66) doit être amplifié**, c'était un des objectifs fixé l'an dernier mais il n'a pas été poursuivi, c'est dommage. Des invitations devront être envoyées mais pour cela, il faut penser à renseigner sur POONA le type « régional » du TDJ lors de sa création.
- **Finaliser un règlement UNIQUE** pour tous les TDJ qui aidera les clubs organisateurs et donnera un cadre fixe pour les jeunes joueurs (ce règlement a été entrepris mais pas encore diffusé)
- **Préserver la formule « Espoir » et « avenir »** dans la mesure du possible, en se référant aux préconisations données cette année par la commission jeunes (avec nouveaux classements).
- Pour le **PROMOBAD** : les clubs qui en organiseront devront essayer de mieux communiquer et d'inviter plus de clubs à y participer.

Sylvain CAUSSE

Annexe 3

Compte de résultat

Charges			Produits		
Achats		539.35€	**Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises**		7787.68€
Achat de volants	163.50€		Inscriptions Interclubs	1100.00€	
T-Shirts jeunes	177.85€		Participations clubs et/ou familles TIJ, TNJ, Top Elite	910.00€	
Adhésion et frais PSL34	198.00€		Participations clubs et/ou familles stages Ligue	1050.00€	
Services exterieurs (1)		477.53€	Participations clubs et/ou familles stages CODEP	565.00€	
Location bureau	315.00€		Participations clubs et/ou familles GPR	1785.00€	
Location logiciel de comptabilité	59.00€		Participations clubs et/ou familles championnats	250.00€	
Frais d'hébergement du site internet	27.53€		Personnel mis à disposition	2127.68€	
Primes d'assurance	76.00€		**Subvention d'exploitation**		8000.00€
Services exterieurs (2)		10174.30€	Contractualisation	3500.00€	
Frais TIJ, TNJ, Top Elite	1920.00€		CNDS	4500.00€	
Frais stages Ligue	2000.00€		**Autres produits de gestion courante**		4570.00€
Frais stages CODEP	250.38€		Timbres club	4570.00€	
Frais GPR	3817.79€		**Produits financiers**		145.56€
Frais Interclubs	208.00€		Produits financiers	145.56€	
Frais DAB, DIJ, DIB, SOC, Arbitre....	165.00€				
Réceptions	71.48€				
Frais championnats	456.55€				
Participation frais CREPS	200.00€				
Frais postaux et frais de télécommunications	43.00€				
Services bancaires et assimilés	8.10€				
Cotisations	34.00€				
personnel mis à disposition	1000.00€				
Charges de personnel		9333.34€			
Rémunérations du personnel	7484.37€				
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1848.97€				
TOTAL CHARGES		20524.52€	**TOTAL PRODUITS**		20503.24€
			RESULTAT		-21.28€

Annexe 4

Bilan

ACTIF

Créances

Usagers et comptes rattaches		**0.00€**
Usagers	0.00€	
Personnel et comptes rattaches		**0.00€**
Personnel - rémunérations dues	0.00€	
Securite sociale et autres organismes sociaux		**0.00€**
Dettes et crédits envers les organismes sociaux	0.00€	
Debiteurs divers et crediteurs divers		**18744.84€**
Charges à payer	-2434.80€	
Produits à recevoir	21179.64€	
Comptes de regularisation		**5.99€**
Charges constatées d'avance	5.99€	
TOTAL		18750.83€

Trésorerie

Banques, etablissements financiers et assimiles		**13152.33€**
Compte courant	711.68€	
Compte sur livret	268.58€	
Livret A Association	12172.07€	
Caisse		**103.88€**
Caisse	103.88€	
TOTAL		13256.21€

TOTAL ACTIF 32007.04€

PASSIF

Capitaux

Eléments en instance d'affectation		**20028.32€**
Report à nouveau (solde créditeur)	26193.54€	
Report à nouveau (solde débiteur)	-6165.22€	
Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)		**11978.72€**
Résultat de l'exercice (excédent)	11978.72€	
Résultat de l'exercice (déficit)	0.00€	
TOTAL		32007.04€

TOTAL PASSIF 32007.04€

Annexe 5

Budget prévisionnel

Poste	Charge	Poste	Produit
Achats	**1 450,00 €**	**Ventes de produits finis, prestations de services**	**10 210,00 €**
PSL34-adhésion + frais	300,00 €	Inscription championnat	100,00 €
Achat de volants	1 000,00 €	Inscription Interclubs	1 100,00 €
T-shirt jeunes équipe	150,00 €	Participations TIJ,TNJ, Top Elite clubs et/ou famille	1 200,00 €
Fournitures administratives	100,00 €	Participations stages ligues clubs et/ou famille	1 100,00 €
		Participations TRJ clubs et/ou familles	600,00 €
Services exterieurs (1)	**560,00 €**	Participations formations SOC, arbitrage ... DAB, DIJ, DIB ...	1 400,00 €
Location de logiciel de comptabilité	60,00 €	Personnel mis à disposition	4 710,00 €
Prime d'assurance	100,00 €		
Location du bureau	300,00 €	**Subvention d'exploitation**	**19 200,00 €**
Frais d'hébergement site internet	100,00 €	Contractualisation	3 200,00 €
		CNDS	14 500,00 €
Services exterieurs (2)	**11 900,00 €**	Subvention départementale	1 500,00 €
Voyages déplacements	400,00 €		
Frais TIJ, TNJ, Top Elite	2 500,00 €	**Autres produits de gestion courante**	**14 800,00 €**
Frais stages Ligue	2 200,00 €	Timbres clubs	14 800,00 €
Frais stages CODEP	400,00 €		
Frais TRJ	3 800,00 €	**Produits financiers**	**200,00 €**
Frais Interclubs	500,00 €	Produits financiers	200,00 €
Formation DAB, DIB, DIJ ...	800,00 €		
Arbitrage	300,00 €		
Réceptions	300,00 €		
Frais championnat	500,00 €		
Frais postaux	50,00 €		
Services bancaires	50,00 €		
Cotisations diverses (CDOS, Hérault sport ...)	100,00 €		
Charges de personnel	**30 500,00 €**		
Remunérations du personnel	18 500,00 €		
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	12 000,00 €		
TOTAL CHARGES	**44 410,00 €**	**TOTAL PRODUITS**	**44 410,00 €**